

Pensez à vous faire vacciner avant les vacances !

Le déconfinement se poursuit, les terrasses ont rouvert, les activités commencent à reprendre graduellement. Ces évolutions sont permises par les indicateurs de suivi de la pandémie qui continuent à s'améliorer. En parallèle, la vaccination se poursuit et l'ouverture d'un centre à Milly a permis aux habitants du territoire de se faire vacciner massivement. Le rythme dépasse maintenant les 1000 injections par semaine. Un grand merci aux bénévoles et aux personnels soignants et aux communes qui ont participé pour leur investissement. La vaccination est maintenant ouverte à toutes les personnes de 18ans et +. Si vous n'avez pas encore été vacciné, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de la Mairie (mairie@oncy-sur-ecole.fr) afin de pouvoir l'être avant les vacances.

Attention, cet été un certificat de vaccination risque d'être obligatoire dans de nombreux lieux en particulier à l'étranger et pour certaines compagnies aériennes.

A la une

Exposition en plein air

Samedi 8 et dimanche 9 mai

Jacqueline Olivier, proposait une exposition de ses œuvres en plein air et invitait à un parcours créatif dans l'ensemble de l'espace Lantara. Ses tableaux plein de vie et de couleurs exprimaient la nature en fête pour le printemps. Un véritable antidote à la morosité !



Concours Photo

Le printemps à Oncy

18 mai

Les photos sélectionnées sont exposées en grand format sur les grilles de l'école. Un grand bravo à tous les participants pour leur créativité !



Ramassage des dépôts sauvages

Mercredi 26 mai

Chemin de Beaumont



Dans le cadre d'Essonne verte Essonne propre, un ramassage des dépôts a rassemblé une quinzaine d'habitants de Milly et d'Oncy avec le soutien de l'association ATA. Au menu, frigo, portières et pneus de voiture, caddies ... qu'il a fallu arracher dans la bonne humeur à la végétation. Un grand merci aux volontaires petits et grands.

Cérémonie du souvenir

Samedi 8 mai

A l'occasion de la commémoration de la victoire du 8 mai 1945, une cérémonie a été organisée en comité restreint (protocole sanitaire oblige) à 12h00 au monument aux morts d'Oncy-sur-Ecole.

Les représentants du Conseil municipal, de l'UNC et du Souvenir français se sont retrouvés pour se recueillir et honorer toutes celles et ceux qui avaient défendu la Liberté au péril de leur vie et toutes les victimes innocentes de la barbarie.

Après la lecture par le maire du discours de la ministre chargée de la mémoire et des anciens combattants, ont eu lieu les traditionnels dépôts de gerbes.



Déconfinement phase 3

Ce qui change le 9 juin 2021

- couvre-feu décalé à 23h ;
- télétravail assoupli ;
- commerces, marchés couverts : 4 m² par client ;
- terrasses extérieures : 100% de la capacité, tables de 6 maximum ;
- réouverture des cafés restaurants en intérieur: jauge de 50%, tables de 6 maximum ;
- musées : 4 m² par visiteur ;
- cinémas, salles des fêtes, chapiteaux : 65% de l'effectif
- lieux de culte, mariages ou pacs (cérémonies): 1 emplacement sur 2 ;
- réouverture des salons et foires : 50% de l'effectif
- rassemblements de plus de 10 personnes interdits dans l'espace public, sauf visites guidées ;
- danse : reprise pour les majeurs, sans contacts
- activités sportives de plein air : reprise des sports avec contact
- activités sportives en intérieur autorisées pour les majeurs pour les sports sans contacts

Limite de déclaration des impôts en ligne : 8 juin



En 2021, la déclaration en ligne est obligatoire pour tous les usagers dont l'habitation principale est équipée d'un accès internet. Les usagers qui ne disposent pas d'un tel accès sont exclus de cette obligation.

Si votre déclaration préremplie comporte l'ensemble de vos revenus et charges et que vous n'avez pas signalé de changement de situation (adresse, situation de famille ou création d'acompte de prélèvement à la source) l'absence de dépôt explicite de déclaration vaudra désormais déclaration

Horaires ouverture Mairie

Jusqu'au 1^{er} juillet

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 14h00 à 17h30

Possibilité de rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture.

Permanence du Maire et des adjoints sur rendez-vous.

Test poteaux incendie



Pendant tout le mois de juin la société HYDRATEC procèdera à des tests sur les poteaux incendie (pose de sondes de pression) Les poteaux seront recouverts d'un sac poubelle avec un écriteau indiquant qu'ils sont mis sous pression dans le cadre de la campagne.

Élections Départementales et Régionales



Dimanches 20 et 27 juin de 8h à 20h
Salle Lantara

Pour respecter un protocole sanitaire strict (masque, vitres de protection, assesseurs vaccinés, ...) les bureaux de votes seront installés dans la salle Lantara en face de la Mairie. Merci de vous munir de votre propre stylo.

La Procuration

Il est désormais possible de remplir votre demande de procuration en ligne ! Pour y parvenir :

Rendez-vous sur le site :

www.maprocuration.gouv.fr/

Enregistrez votre procuration (pensez à conserver le numéro de référence de votre dossier)

Présentez-vous en gendarmerie ou dans un commissariat de police pour valider votre procuration en apportant votre numéro de référence de dossier et une pièce d'identité.

Cette année, un électeur peut être titulaire de 2 procurations

Inscriptions



aux centres de loisirs

Vous pouvez désormais accéder aux dossiers d'inscription pour les accueils de loisirs de la CC2V pour vos enfants !

Ces dossiers concernent :

Les vacances d'été 2021

La rentrée scolaire 2021-2022

Tous les papiers sont disponibles sur le site de la CC2V : www.cc2v91.fr

Ramassage des encombrants



7 juin

Les encombrants doivent être sortis la veille au soir sur le trottoir et rangés de façon à ne pas gêner la circulation des piétons (en cas d'accident, vous pouvez être tenu comme responsable).

La taille des objets doit permettre leur manutention par deux personnes.

ATTENTION : ne pas déposer plus d'1,5 m³ sur le trottoir. Pas de sacs poubelles, ni de cartons. Tout déchet non conforme sera laissé sur le trottoir. Vous devez dans ce cas, enlever ces déchets le jour-même.

Ça se passe chez nos voisins

25ème Marché de l'Herboriste

Samedi 5 et 6 juin Milly

" Lavande et Lavandin "

Aire du stade d'entraînement de Milly-la-Forêt.

Accès : Rue de la Chapelle Saint Blaise par l'accès au centre Aquatique Alain Bernard et Rue de l'Hermite face à l'école Julie Daubié



Championnat de France planneurs

20-26 juin Buno-Bonnevaux

Le club de l'AAVE de Buno Bonnevaux accueille les championnats de France classes 18 m et libre du 20 au 26 juin 2021

Un formidable terrain de jeu aérien où 50 compétiteurs apprécieront cette année tout aussi bien les grands vols que les courses de vitesse.



La Mongolie revient

20 mai au 17 juin

Espace Paul Bedu à Milly

Exposition de tableaux présentant des scènes de la vie des nomades mongols dans la steppe au temps de Gengis Khan.



Arts et Traditions

5 et 6 juin à Milly sous la halle

Les métiers d'hier et d'aujourd'hui.

Vente et démonstration

Atout Branches fait peau neuve

Le Parc Atout Branches fait peau neuve avec :

- Un nouveau parcours pour les tout petits - en plus des 3 parcours déjà existants et des 6 autres parcours pour les plus grands
 - Un Laser Game en plein air de 2000 m²
 - Des chasses aux trésors
 - Un parcours d'énigmes
 - Une grande aire de pique-nique
- et prochainement de grandes plateformes en bois dans les arbres.

Le Parc est ouvert de 10h00 à 18h30 mercredi, samedi, dimanches, jours fériés et tous les jours pendant les vacances scolaires.

www.atoutbranches.com

Route de Boutigny, 91490 Milly-la-Forêt

Des formations pour l'été

Formation à l'utilisation professionnelle de Facebook

7 juin de 9h à 12h

Facebook est et reste le leader des réseaux sociaux, sensiblement devant YouTube et Instagram. C'est un formidable tremplin pour le développement de votre marketing digital. Bien utilisée, Facebook représente un investissement qui peut s'avérer incroyablement rentable.

Pendant une matinée, grâce à une experte en Community management partenaire de la CCI Essonne, vous découvrirez la puissance de ce réseau social.

Renseignements & Inscriptions
deveco@cc2v91.fr / 01 82 93 00 15.



Stages été 2021 : initiation gratuite aux métiers du numérique pour les lycéennes

La Région soutient, du 7 juillet 2021 au 4 août 2021, les stages gratuits « Jump in Tech ». Destinés aux Franciliennes de 14 à 17 ans, ils leur offrent la possibilité de s'initier aux métiers du numérique et de la communication digitale.

L'association Becomtech propose aux jeunes filles 4 semaines de stages intensifs et gratuits qui leur permettront de se former à la programmation informatique et à la communication digitale. L'occasion aussi pour elles de découvrir des métiers d'avenir.

<https://becomtech.fr/>

Profitez des espaces de loisirs

Les sites suivants sont désormais ouverts au public !

Chapelle Saint-Blaise-des-Simples

Du mercredi au dimanche
10-12h30 et 14h-18h

Moulin de Dannemois

Lundi Jeudi, vendredi : 11h-12h et 14h-17h
Samedi, dimanche : 11h-12h et 14h-18h

Verrerie de Soisy sur Ecole

Du mercredi au samedi 10h-12h30 et 14h-18h
Le dimanche de 14h30 à 18h30

Domaine de Courances

samedi et dimanche de 14h à 18h

Conservatoire National des Plantes à Parfum, Médicinales et Aromatiques

mercredi, samedi, dimanche et jours fériés
14h-18h

Réouverture de la piscine le 12 juin !

Bonne nouvelle

La réouverture de votre centre aquatique se fera le **SAMEDI 12 JUIN** pour tout le monde (natation, Aquagym, Salle de sport, espace bien-être,...)

Toute l'équipe a hâte de vous retrouver nombreux et en pleine forme !

Les gestes barrières seront bien sûr toujours en vigueur ainsi que le port du masque.

Pour toutes questions ou renseignements, n'hésitez pas à adresser un mail à ca.des2vallees@vert-marine.com



Dégustons des légumes nouveaux

Curry de légumes au lait de coco épicé

Avec cette préparation originale de curry, cuisinez les légumes autrement grâce à une recette végétarienne et équilibrée où tous les ingrédients ont leur importance ! Savoureux, onctueux et parfumé, ce plat fera voyager vos sens, sans même sortir de table...

Ingrédients pour 6 :

- 3 carottes nouvelles
- 200 g de pois gourmands
- 150 g de petits pois écossés (environ 250 g en cosse)
- 125 g d'asperges minces
- 4 oignons nouveaux
- ½ botte de coriandre
- 180 g de lentilles vertes
- 2 c.à.soupe de pâte de curry vert ou jaune (ou le cas échéant de curry en poudre)
- 2 c.à.soupe de noix de coco râpée
- 50 cl de lait de coco
- 3 c.à.soupe d'huile d'olive
- 1 c.à.soupe de nuoc-mâm (facultatif)

1. Lavez les légumes et la coriandre. Pelez les carottes et les oignons. Effilez les pois gourmands. Coupez les carottes en gros bâtonnets, les asperges en tronçons et les oignons en 4. Effeuillez la coriandre.
2. Cuisez les lentilles vertes dans deux fois leur volume d'eau et la moitié de la pâte de curry. Ensuite, égouttez-les (s'il reste de l'eau de cuisson) et réservez-les.
3. Faites dorer la noix de coco dans l'huile d'olive avec les oignons, puis ajoutez la pâte de curry restante. Ensuite, versez le lait de coco et laissez frémir 10 min. Pendant ce temps cuisez à la vapeur les légumes préparés (sauf les petits pois) pendant 5 min.
4. Ajoutez au lait de coco tous les légumes cuits ainsi que les petits pois et les lentilles. Chauffez doucement ce curry sans toutefois le laisser bouillir. Au moment de le servir ajoutez le nuoc-mâm et la coriandre.

